



Atelier n°2 : plans d'action

en faveur des tortues marines

INTRODUCTION

Nicolas PARANTHOËN



INTRODUCTION

1/ Rappel des recommandations GTMF 2018 (10 min)

2/ Objectifs de l'atelier (10 min)

3/ Présentation des plans d'actions

Guyane (10 min + 5min)

Sud Ouest Océan Indien (10 min + 5min)

Antilles françaises (10 min + 5min)

Nouvelle-Calédonie (10 min + 5min)

Pause 10h30

4/ Avancées par rapport aux recommandations du GTMF 2018 (10 min)

5/ Recommandations « atelier Plans d'action » du GTMF 2022

(i) Durée des plans d'action (15 min)

(ii) Échelle géographique pertinente (15 min)

(iii) Modalités de pilotage et de coordination (20 min)

(iv) Gouvernance (15 min)

(v) Outils de suivi (15 min)

**Atelier 2 : plans d'action – 4^e colloque
du GTMF**

16/11/2022

1/ RECOMMANDATIONS GTMF 2018

(animatrice : Caroline CREMADES)

Quels résultats de l'atelier Plans d'action en 2018 :

- « *spécificités ultramarines de la mise en œuvre d'actions identifiées* »
- « *analyse des atouts des PNA et des freins observés* »

Quelles recommandations :

- « *former à la rédaction , l'animation et au pilotage des PA* »
- « *clarifier les rôles des acteurs dans les PNAs (structure animatrice vs opérateurs)* »
- « *mettre à disposition des animateurs et fonds de fonctionnement pérennes directement par le MTES pour limiter le turn over chez les animateurs PNA* »
- « *mieux impliquer/mobiliser les acteurs du territoire en créant une structure mixte (institutionnels/associations)* »
- « *mettre en place une plateforme d'échanges PNA/PA (partage protocoles, supports de comm,problématiques de gestion...)* »
- « *harmoniser les indicateurs de suivi des populations entre PNA/PAs* »
- « *harmoniser la bancarisation des données* »
- « *développer une coordination nationale* »

2/ OBJECTIFS DE L'ATELIER

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La France s'est fixée pour objectif d'assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des espèces menacées, en application de sa réglementation relative à la protection des espèces. Les PNA ont été mis en place pour répondre à cet objectif pour les espèces qui nécessitent des actions spécifiques pour restaurer leurs populations et leurs habitats. Dans le Pacifique, la Nouvelle-Calédonie a bâti un plan d'action en 2019. Des actions sont également mises en œuvre sur tout le territoire dans le cadre de plans régionaux, par exemple en Méditerranée (convention de Barcelone/protocole ASP), dans le Pacifique (PROE), etc.

L'outil PNA a été mis en place dans trois régions : la Guyane (document en vigueur sur la période 2014-2023), les Antilles françaises (2020-2029) et le sud-ouest de l'Océan Indien (2015-2020). Leur rédaction s'appuie sur une méthodologie commune, et leurs actions sont adaptées aux enjeux locaux. En revanche, ces 3 PNA diffèrent en termes d'échelle d'application (mono-territoire vs. multi-territoire), de phasage (en démarrage, en cours, en clôture), de durée (quinquennal vs. décennal), et dans les modalités partenariales et budgétaires relatives à leur pilotage, leur animation (ou coordination), leur gouvernance et leurs outils de suivi. L'objectif de cet atelier sera de comparer ces différences, pour que chaque territoire puisse s'inspirer de la réussite des autres en matière de mise en œuvre. Les modalités spécifiques du plan d'action de Nouvelle Calédonie seront également abordées, ainsi que le contexte des plans d'action régionaux.

DÉROULEMENT DE L'ATELIER

- 1ère Partie** La première partie (1h30) sera consacrée à la présentation par chaque territoire de son plan, selon un cadre et des thématiques communes (il ne s'agit pas de présenter les actions). Ces présentations se tiendront selon un format de 15'.
- 2ème Partie** La deuxième partie (1h30) fera l'objet de débats pour formuler des recommandations générales ou spécifiques, pour une mise en œuvre optimisée de ces plans dans chaque région, selon les 5 points suivants : (i) durée, (ii) échelle géographique, (iii) modalités de pilotage et de coordination (structures concernées, rôle et dimensionnement des ETP d'une équipe de coordination, budget alloué), (iv) gouvernance et (v) outils de suivis.

LIVRABLES

- Des recommandations seront produites pour tendre vers une mise en œuvre optimisée de ces plans, en matière de durée, d'échelle géographique, de modalités de pilotage et de coordination, de schéma de gouvernance et de budget.

Des outils vierges pourront également être partagés, au service de la mise en œuvre et du suivi de ces PNA (plate-forme documentaire partagée, tableau de bord des indicateurs de suivi de la mise en œuvre des actions, tableau de bord de suivi financier, etc.).

Atelier 2 : plans d'

GTMF

16/11/2022

3/ PRESENTATION DES PLANS D'ACTION

Guyane (10 min + 5min)

Sud Ouest Océan Indien (10 min + 5min)

Antilles françaises (10 min + 5min)

Nouvelle-Calédonie (10 min + 5min)